

Baveux, bête et fendant (2^e partie)

Ludmila Bovet

Number 135, Fall 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55564ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (2004). Baveux, bête et fendant (2^e partie). *Québec français*, (135), 103–105.

DEUXIÈME PARTIE

Dans la chronique précédente, on a eu l'occasion de passer en revue une petite troupe de baveux, plus ou moins sympathiques, et de fendants envahissants qui ont tenu la vedette au détriment de bête, annoncé dans le titre. Alors maintenant, place aux bêtes !

>> Ludmila Bovet

Baveux, bête et fendant

Mères au bord de la crise de nerfs

« La réaction de Thérèse fut très inattendue : [...] la fillette posa doucement la main sur le bras de sa mère. « Que c'est qui se passe, tout d'un coup, donc, moman ? Depuis quequ'temps, t'étais tellement fine ! Tu riais avec nous autres, tu jouais avec nous autres, j't'ai même entendue chanter l'aut'jour pendant que tu faisais la vaisselle. Pis... depuis hier, t'es redevenue comme avant ! T'es bête comme tes pieds ! » » (Michel Tremblay, *Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges*, Leméac, 1980, p. 292.)

Michel Tremblay ne craint pas de traiter de la sorte sa propre mère qui s'impatiente lorsqu'il essaie de la dissuader de lire le livre dans lequel il était plongé : « [...] t'aimeras pas ça, c'est des histoires de guerre, pis de batailles en avion... – Laisse-moi donc décider de ce que j'aime ou pas, veux-tu ? – T'es ben bête ! – Ben oui, chus bête au mois d'août, tu le savais pas ? » (*Un ange cornu avec des ailes de tôle*, Leméac/Actes Sud, 1994, p. 117). Peu avant, il avait précisé qu'en août « [s]a mère, à cause de son poids et de l'insupportable humidité de Montréal, n'était pas endurable. Elle devenait irascible, impatiente, elle pestait contre tout » (p. 115).

Il est évident que dans ces exemples il ne s'agit pas d'intelligence mais d'humeur ; la petite Thérèse et l'adolescent Michel reprochent chacun à leur mère d'être d'une humeur massacrante. Dans le premier exemple, l'adjectif *bête* s'oppose à l'adjectif

fin : pendant la période où elle était de bonne humeur, la mère, au lieu de rabrouer ses enfants, était *gentille* avec eux. Ce passage contient donc deux énigmes pour qui n'est pas habitué aux particularités linguistiques du Québec ; dans le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*, l'adjectif *fin* appliqué aux personnes décrit des qualités telles que l'habileté, l'astuce, la subtilité, comme dans *jouer au plus fin, se croire plus fin que les autres ; il n'est pas très fin* signifie « il n'est pas intelligent » (*Petit Robert*). Comme l'adjectif *bête* appliqué à une personne est défini par « sans intelligence ; sot » (*Petit Larousse*) et par « qui manque d'intelligence, de jugement » (*Petit Robert*), un lecteur « non averti » de Tremblay se demandera pourquoi le fait de rire et de chanter faisait de la mère de Thérèse une femme plus subtile et pourquoi la mère de Michel était stupide seulement au mois d'août ! La canicule peut-elle avoir de telles conséquences ? se demandera le Parisien.

À votre service

Ce qui ajoute à la confusion, c'est que les tournures *être bête comme ses pieds* et *avoir l'air bête* sont aussi utilisées en France, mais pour qualifier uniquement la stupidité. En revanche, la construction *être bête avec* donne un signal plus clair : elle n'est pas usuelle pour exprimer l'idée que quelqu'un s'est montré stupide avec une autre personne ; on dirait plutôt : *il s'est comporté bêtement avec moi, il a agi d'une façon idiote à mon égard*, par exemple.

On a vu que les parents peuvent être bêtes avec leurs

enfants, dans les exemples ci-dessus, mais les ados, eux, seront souvent assez bêtes avec leurs parents. Il y a des serveuses de restaurant qui sont bêtes avec les clients, des vendeurs de magasin qui sont bêtes avec les acheteurs potentiels, des préposés

qui sont bêtes avec ceux qui sollicitent un renseignement. Ces gens se montrent tous désagréables, répondent avec brusquerie, ne font aucun effort pour être aimables, affichent une attitude à la limite de l'impolitesse, voire de la méchanceté. Ils sont brusques, rudes, agressifs. Il arrive même qu'on se vante d'être bête ! « Au sujet des gens qui téléphonent à la station de radio, par ailleurs, la vedette du AM [le psychiatre Pierre Mailloux] établit une distinction entre ceux qui méritent ou non d'être respectés. « Je suis bête avec les personnes qui s'écoutent parler » » (*Le Quotidien*, Chicoutimi, 3 octobre 2003, p. 3).

Air bête

Si les bonnes fées nous ont dotés d'un naturel souriant et aimable, il ne nous reste plus qu'à nous entraîner pour acquérir l'*air bête* : « Je me pratique à avoir l'air bête et à ne pas sourire puisque je dois bientôt renouveler mon passeport » (*La Tribune*, Sherbrooke, 19 novembre 2003, p. C-7). « Quoi qu'il en soit, je me plierai aux exigences gouvernementales lorsque je



ferai renouveler mon passeport : je prendrai mon air bête habituel ! J'ai déjà commencé à me pratiquer : sourcils froncés, lèvres serrées, yeux fixes. J'ai ressorti ma face de mi-carême ! » (*L'Acadie Nouvelle*, Bathurst, N.B., 6 septembre 2003, p. 13.)

Il semble malheureusement que le portrait esquissé dans ce dernier exemple corresponde pour certains à un idéal de sagesse et de respectabilité et qu'il faille avoir l'air bête pour être pris au sérieux, comme le déplore le tromboniste Alain Trudel : « Quand on ne se prend pas au sérieux, les gens pensent que vous n'êtes pas sérieux. Ça a toujours été un problème pour moi. J'ai toujours été sérieux. C'est seulement que je suis de bonne humeur dans la vie. Pas nécessaire d'avoir l'air bête pour être sérieux » (*Le Soleil*, 4 mai 2004, p. B-3). Et qui plus est, dans le domaine de l'information télévisée, jusqu'à quel point peut-on rester naturel tout en restant crédible : « Les sujets "tendances" ou les anecdotes inusitées sur les concours de "mangeux" de hot dogs ne devraient plus avoir leur place dans un bulletin sérieux d'information à la télé publique. Ça ne veut pas dire que le lecteur doit avoir l'air bête à l'écran, ça veut seulement dire que les gens veulent se faire expliquer les nouvelles du jour, point » (*Le Soleil*, 21 janvier 2004, p. B-2).

Bien qu'il appartienne au registre de la langue orale, *air bête* n'est pas senti comme trop familier ; il n'est pas souvent mis entre guillemets dans les journaux et même un politicien qui a fait son cours classique s'en sert : « Qu'on nous dise non avec le sourire, qu'on nous dise non avec l'air bête, c'est non quand même » (Gilles Duceppe, 12 décembre 2003, *Téléjournal*). Comment le dire autrement : avec l'air pincé, fâché, compassé, sévère, avec brusquerie, rudesse, froideur ?

À vrai dire, *air bête* est si pratique qu'il peut s'employer aussi comme substantif : un *vieil air bête* est « un vieux bougon » ; *air bête*, *maudit air bête* sont des insultes. Le niveau de langue est ici très familier, voire vulgaire. La première attestation¹ de cet emploi substantivé figure dans un

journal satirique, en 1930 : « Penses-tu pas que mon gars aurait fait un meilleur et plus beau vendeur que le grand air bête de fin-fin à Gravel, qui a l'air d'un vrai singe derrière sa cage et qui parle comme si y s'croyait un dictionnaire ? » (*Le Goglu*, 16 mai 1930, p. 7, col. 3). L'équivalent de *le grand air bête* en français de France pourrait être *la tête à claques*, défini par « personne déplaisante, agaçante » dans *le Petit Robert* ou *la face de carême* qui, outre le sens de « maigre et pâle », a celui de « maussade, sinistre » (*Petit Robert*). Dans certains de ces exemples, cependant, ce n'est pas toujours clair s'il s'agit du sens d'« idiot » ou de « bougon ».

Une bête dormante

D'où vient ce sens particulier du mot *bête* qui n'a été relevé au Québec² que depuis 1911 ? Il faut émettre des hypothèses car il n'a pas été relevé ailleurs !

*Le Grand Robert*³ nous fournit un premier indice, à savoir que le mot *bête*, en tant que substantif, se trouve employé en fonction d'attribut dans des œuvres du XVII^e siècle : « Il [Jupiter] veut connaître par là toutes sortes d'états / Et c'est agir en dieu qui n'est pas bête » (Molière, *Amphitryon*, Prologue). Le dieu est mis en opposition avec la bête : un dieu qui n'est pas une bête. Il y aurait eu un passage progressif de « ces emplois nominaux attributs (*être, se rendre bête* [c'est-à-dire *comme une*

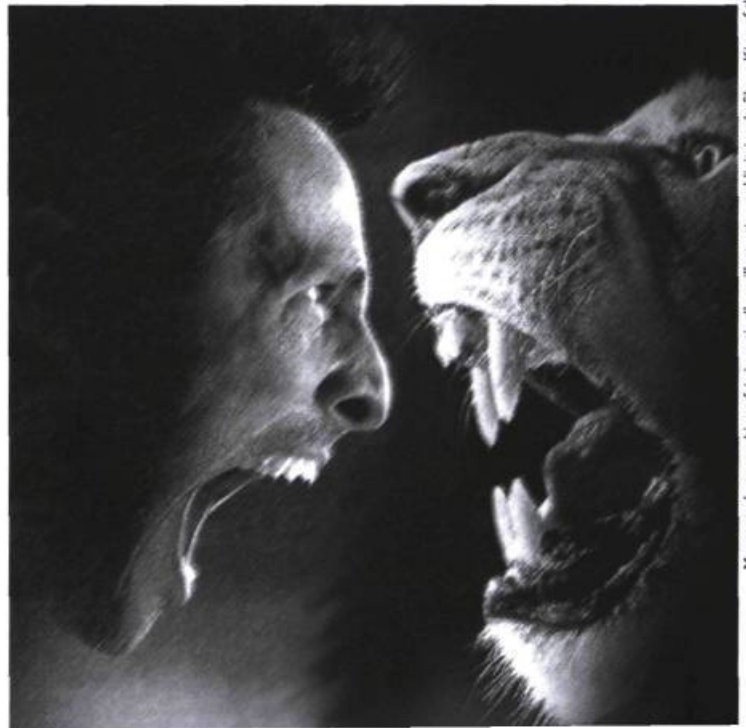
bête) à une véritable adjectivation ». La première attestation claire de l'emploi adjectival est datée de 1763 : « [...] est-ce que j'ai honte d'être bête avec mon ami ? » (Diderot, *Salon de 1763*)⁴, même si *bête* semble avoir été déjà attesté comme adjectif, au sens de « sans intelligence », en ancien français, après quoi il aurait disparu⁵.

Ces constructions où un nom faisait fonction d'attribut étaient fréquentes dans la comédie en français classique. En voici quelques exemples, tout à fait déroutants pour les francophones du XXI^e siècle : *cela est Roy pour cela est royal ; cet auteur m'a paru colifichet et cet auteur m'a paru bien bagatelle. Et que peu philosophe est ce qu'il vient de faire !* s'exclame Philaminte après la sortie de Trissotin, à la fin des *Femmes savantes* (acte V, scène IV)⁶. C'est de cette façon que nous utilisons encore le nom *témoin*, par exemple, — *vous êtes témoins*, construction qui ne nous surprend pas, même si nous disons aussi *vous êtes des témoins*.

Si *être bête* se disait dans le même sens que *être une bête*, on peut alors comprendre une phrase telle que *il a été bête avec moi*, qui équivaut à *il a été désagréable, déplaisant avec moi* ; elle signifie qu'il s'est comporté à la manière d'une bête, c'est-à-dire de façon instinctive, impulsive, qu'il s'est laissé emporter par la colère ou la mauvaise humeur. En d'autres mots, le côté animal du personnage



« Je me pratique à avoir l'air bête et à ne pas sourire puisque je dois bientôt renouveler mon passeport »



Montage photographique fait à partir d'une illustration publicitaire du film « King of the Jungle » parue dans le magazine Rolling Stone août 2004.

a fait éclater les couches de bonne éducation et de mœurs civilisées qui faisaient de lui un animal sociable. La bête humaine n'est jamais bien loin...

La bête a le dos large

Une piste complémentaire se dessine lorsqu'on examine l'usage de l'adjectif *bestial* dans le français d'autrefois. Ce mot signifie « qui assimile l'homme à la bête », et cette assimilation peut se réaliser soit sous l'aspect de la violence, soit sous celui de la stupidité. Dans le *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle*⁷, l'adjectif *bestial* est défini par « sot, stupide » d'une part et par « brutal » d'autre part, sens qui est illustré par cette citation : « Ce n'est pas peu de cas au sage pilote quand, estant tourmenté de l'ennuieuse et bestiale tempeste [...] il vient à conduire sa pauvre barque à bon port ». L'adjectif *ennuieux* est pris ici dans son sens fort de « qui est très désagréable, insupportable » (le verbe *ennuyer* vient du latin *inodiare* « être odieux »).

Dans le même dictionnaire, *bestialité* est défini par « sottise » et *bestise* par « état semblable à celui des bêtes ». Il semble donc que dans l'ancienne langue, et encore au XVI^e siècle, *bestial* avait des emplois plus étendus que de nos jours. Il pourrait en avoir été ainsi de *bête*. Peu à peu, chaque adjectif s'est spécialisé : *bestial* pour désigner un comportement dont la brutalité s'apparente à la force brute des bêtes et *bête* pour définir une personne dont l'intelligence, le jugement ne sont pas au niveau de ceux d'un être humain.

Pourquoi alors ne trouve-t-on aucune mention du deuxième sens, celui de « brutal », pour l'adjectif *bête* ? S'il est tellement courant au Québec, il a dû être répandu en France dans certaines régions. La raison en est peut-être qu'il est difficile de distinguer les deux sens dans certains contextes et qu'un air bête, une réponse bête, une attitude bête peuvent être le reflet à la fois de la mauvaise humeur et de la stupidité.

Une voie pavée de bêtises

Voici que dans cette quête de sens surgit une lumière inattendue. *Être bête* avec quelqu'un peut aller jusqu'à lui dire des bêtises ou lui écrire une lettre de bêtises, qui ne sont pas des « paroles sottes » mais bien des « paroles méchantes », des « injures ». Cet emploi du mot est aussi très courant au Québec⁸ mais absent des dictionnaires français. Heureusement, il a été relevé

dans un petit nombre de glossaires régionaux : en Bretagne romane, dans le Bas-Maine, en Vendée⁹. Le plus explicite est le *Glossaire des parlers du Bas-Maine* (1899) : « bêtises, f. pl., injures, grossièretés ; – dire des bêtises à, insulter » ; suit le verbe *bêtiser* avec le sens de « dire des bêtises, des choses grossières ».

En français du XVII^e siècle, *dire des bêtises* signifiait « tenir des propos légers », qui pouvaient aussi devenir inconvenants, grivois ou obscènes. Littré en fournit un exemple sous la plume de Saint-Simon : « Il échappa à Brissac quelque bêtise sur M^{me} de Mailly, la dame d'atour ». Mais on ne trouve pas le sens d'« injures » dans cette société policée et polissonne. Le mot *bêtises* comme euphémisme pour grivoiseries a cours jusqu'au début du XX^e siècle au moins. Le TLF en donne un exemple datant de 1881 : « Vous la connaissez aussi cette femme ? Depuis cette nuit seulement. Il y eut un oh ! général, et l'abbé demanda si l'on allait entendre des bêtises ».

Au Québec, que l'on dise, crie ou chante des bêtises, ce seront toujours des méchancetés, ce qui n'est pas le cas en France. Pourtant le mot *sottises* a là-bas les deux sens de « paroles qui dénotent peu d'intelligence » et de « mots injurieux » (considéré comme familier). En ce qui concerne l'adjectif *bête*, son sens est bien distinct de celui de l'adjectif *méchant* dans les dictionnaires français, qui relèvent l'expression *il est plus bête que méchant* ; de cette dernière dérive une expression bien connue, *bête et méchant*, devenue le slogan d'un journal d'humour noir créé en 1960, *Hara-Kiri*, qui tourne en dérision les valeurs établies par la société. Selon le *Grand Robert*, une publication bête et méchante est volontairement absurde dans l'agressivité.

En regardant les choses de plus haut, à savoir d'un point de vue moral et non pas lexical, on peut méditer sur le commentaire suivant : l'expression *bête et méchant* suggère « que l'intention de nuire et la stupidité sont indissolublement liées » et que dans les emplois métaphoriques littéraires du nom *bête* (*une bête sauvage, une bête assoiffée de sang* pour désigner quelqu'un de très méchant ; *sale bête !*, terme d'injure à l'égard d'une personne méchante), cette notion de méchanceté est souvent présente (*Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, les Usuels du Robert). Ce qui nous ramène aux deux sens de l'adjectif *bestial* et à l'ambiguïté de certains contextes impliquant *bête* et *air bête*.

On peut voir une confirmation de cette idée dans l'avertissement que François Cavanna, l'un des créateurs de *Hara-Kiri*, a pris soin de faire figurer au début du troisième volet de son autobiographie : « Toute ressemblance entre des noms cités dans ce livre et des imbéciles vivants serait purement fortuite. J'ai en effet pris grand soin de changer les noms des imbéciles, car les imbéciles sont méchants, et moi je suis lâche¹⁰ ».

Après cette succession de bêtes de tout poil, il y a de quoi rester tout bête. Au moins, dans cette dernière locution, le lien entre une attitude stupéfaite, ahurie et la bêtise est facile à établir. Cet usage a aussi cours en France (voir le *Petit Larousse*).

Avant le point final, bref retour au premier mot du titre : *baveux* équivaldrait à *vanneur* en français (familier) de France, si l'on en croit la remarque faite par Guy A. Lepage – un gars qui s'y connaît ! – à l'humoriste qui se plaît à narguer et mettre en boîte (vanter) les invités de l'émission *Tout le monde en parle*¹¹ : « Un vanneur, au Québec, c'est un baveux ». À quoi le Français répond : « Tiens, chez nous, un baveux, c'est un avocat ! »

Notes

- 1 Selon la documentation du *Trésor de la langue française au Québec*, CIRAL, Université Laval.
- 2 *Idem*.
- 3 Le *Grand Robert de la langue française*, Paris, 2001, 6 vol.
- 4 Revue *Le Français moderne*, tome 23, p. 138.
- 5 *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert, éd. de 1998.
- 6 Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, tome IV, 2^e partie (*Langue classique, 1660-1715*), p. 828-829.
- 7 De Edmond Huguet, 1925-1967, 7 vol.
- 8 Attesté depuis 1870, selon la documentation du TLFQ.
- 9 Georges Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)*, Paris, H. Welter, 1899 (les entrées sont en écriture phonétique); Lars-Owe Svenson, *Les parlers du marais vendéen*, Göteborg, 1959 ; Pierre Rézeau, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest, entre Loire et Gironde*, Les Sables d'Olonne, 1984 (réédité à Paris en 1990). Voir aussi FEW *bestia* 1, 342a.
- 10 Cavanna, *Bête et méchant*, Paris, Belfond, 1981.
- 11 Samedi 19 juin 2004. Le *Petit Larousse* relève comme familiers *vanne* « remarque, plaisanterie désobligeante » et *vanner* « envoyer des vanes à qqn, se moquer de lui ». *Vanneur* se trouve dans le *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1980.